

14^{ème} Assemblée Générale Ordinaire - 11 Janvier 2022

Procès-verbal

Présents (21) : Timothé Janin, Laetitia Rosset, Nicolas Clémence, Romain Lauper, Leo Charosky, Benjamin Öz, Corinne Richard, Mehdi Inoubli, Thomas Cisco, Sarah Pflug, Benji Altorfer, Céline Traeger, Lucas Buratti, Stefan Von Rohr, Patrick Eichenberger, Nicolas Ritter, Jérôme Megevand, Sebastien Ben Chekroun, Julien Mégevand, Jean Cenebe, Yohan Hubert Van Blijenburgh

Excusés (10) : Françoise Dupraz, Laureline Garcia, Karim Magrahoui, Gilles-Olivier Bron, Cloé Matter, Barbara Altman, Eliane Francisetti, Nadja Crisafulli, Françoise Clémence, Pascal Clémence, Bastien Otz, Amandine Janin

1.- Accueil, bienvenue

Le Président ouvre la séance à 19h10.

2.- Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par l'Assemblée générale, à l'unanimité.

3.- Rapport d'activités de l'association

a) Membres

L'association compte aucun nouveau membre individuel. 8 membres individuels se sont désinscrits.

2 nouveaux groupes sont devenus membres : Jahnaton et Rootstudy. Le groupe Meltown a lui arrêté ses activités.

4 membres ne payent pas leurs cotisations depuis 3 ans ou plus et ne répondent pas aux sollicitations : conformément à l'article 6 des statuts, le comité a pris la décision de les rayer de la liste des membres.

L'association compte ainsi 127 membres et 10 groupes au 31 décembre 2021.

b) Bilan des événements 2021

Les événements 2021 font partie intégrante du rapport d'activité annuel de l'association présenté par le président (voir document *Rapport d'activités* en annexe).

c) Plein-les-Watts Festival 2021

Report de la 14^{ème} édition

Le 17 Mai 2021, le comité d'organisation du Plein-les-Watts Festival a pris la décision d'annuler la 14^{ème} édition, prévue du 19-21 août. Les réflexions et analyses ont été intenses sur la faisabilité de pouvoir offrir un festival malgré la pandémie, y compris en format réduit et repensé. Néanmoins, au vu des incertitudes sur les évolutions de la situation sanitaire et la possibilité de tenir de grandes

manifestations de manière sereine et prévisible, le comité a dû se rendre à l'évidence qu'un événement réunissant plusieurs centaines de personnes en un même lieu, y compris notre staff pendant les deux semaines du montage-démontage, ainsi que faire voyager des artistes internationaux, n'était pas réaliste.

Dates dès 2022

Le Département de l'instruction publique a validé un changement d'agenda des vacances scolaires d'été à partir de la rentrée 2022, qui aura lieu une semaine plus tôt (7 semaines de vacances au lieu de 8). Cela nous aurait fait tenir le festival le week-end de la rentrée, ce qui n'était pas possible, d'autres festivals importants se tenant ce week-end-là, et notre staff n'aurait pas été disponible y compris au démontage.

Après un important travail d'analyse des nouvelles dates potentielles, notamment au vu de la disponibilité du nouveau site, des autres événements locaux, festivals internationaux romands et grands festivals reggae européens, ainsi que la disponibilité du staff et de certaines infrastructures, le comité a retenu la semaine 28, qui est en général la 2ème semaine de juillet. Pour 2022, le Festival se tiendra donc du 14-16 juillet.

Travaux de réflexion du comité

Le comité a profité de cette période pour retravailler sur les perspectives à long terme : gouvernance, nouvel organigramme, refonte de la communication (nouveau logo, nouvelle gamme de merchandising et création d'un shop en ligne), mais aussi pour se former, avec la participation à une soirée de formation « We can dance it » sur les questions de genre dans l'événementiel.

d) Local de musique Baylon

- 4 groupes sont actuellement locataires : Human Drop, Wild Akina, Rootstudy et Jahnaton. 3 membres individuels paient également un loyer pour des utilisations musicales ponctuelles. Le local est donc bien fréquenté, avec 3-6 jours d'occupation par semaine.
- Divers petits travaux et investissements ont eu lieu pour améliorer l'isolation, les luminaires, l'achat de micros de batterie et d'un meuble de bar, et autres points techniques comme la numérisation des accès par badges.

Autres informations

- Radio Audiomatic : les rôles ont été redistribués, avec l'arrivée de nouveaux animateurs pour des émissions et interviews, notamment l'émission « Noctanwatts » qui propose des mixes chaque mois. La commission programmation se charge elle de procéder aux sélections du Top20 des morceaux de la playlist.
- Des journées de construction « brico » dans notre dépôt agricole ont été organisées avec l'équipe des « infras ».

Adoption du rapport d'activités

Pas de question.

Le rapport d'activités 2021 est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

4.- Perspectives 2022

Plein-les-Watts Festival

Déménagement à Lancy

Suite à l'évolution de la fréquentation du festival lors des 4 dernières éditions, et les problématiques rencontrées à l'entrée et pour la gestion des flux en 2019 sur la Butte, en particulier le samedi soir, le comité a pris la décision de mettre à jour « l'étude de faisabilité pour un changement de site » de 2016, en l'élargissant à des périmètres situés hors de la commune de Plan-les-Ouates, vu que la solution des Cherpines n'apparaissait pas réalisable à court et moyen termes.

Dès l'été 2020, le Ville de Lancy et le Plein-les-Watts Festival ont envisagé ensemble la faisabilité d'un déménagement du Festival au Parc Navazza-Oltramaré, qui présente la taille et les équipements nécessaire à l'accueil et l'amélioration du festival.

Le Conseil administratif de Lancy a décidé en janvier 2021 d'accueillir le Festival, et de proposer un soutien financier, technique et logistique à la hauteur de celui de Plan-les-Ouates, avec toutefois quelques adaptations liées au contexte et aux règlements lancéens. Ainsi, une convention pour les années 2022-2026 a pu être signée entre le Plein-les-Watts Festival et la Ville de Lancy en novembre 2021.

Pour l'édition 2022, les perspectives sont néanmoins compliquées car dépendant fortement de l'évolution de la situation sanitaire ces prochains mois.

Le comité et les responsables-secteurs travaillent néanmoins avec l'ensemble des partenaires, et en premier lieu les services de la Ville de Lancy, pour permettre à l'édition d'être prête à se tenir, et à réaliser les grands changements de cette 14^{ème} édition :

- Le **changement de dates** du festival : 14-15-16 juillet, ce qui demande notamment d'adapter le planning d'organisation avec un mois en moins pour tout préparer.
- Le **déménagement du festival sur la commune de Lancy** au parc Navazza-Oltramaré. Le site présente des vraies qualités, notamment sa taille et ses équipements (cuisine, salles de restauration et d'hébergement staff, WC...), mais aussi quelques inconvénients et notamment la disparition du camping, qui n'aurait de toute façon plus pu avoir lieu sur les champs exploités précédemment vu le changement de dates (mi-juillet, les champs ne sont pas encore fauchés).
- La **professionnalisation de la sécurité des accès** aux zones réservées du festival (zone staff, zone artistes, zones techniques)
- L'instauration de **vaisselle lavable**
- Un **nouveau système d'entrée**.

Également, le comité souhaite comme toujours continuer à travailler au développement de l'organisation, en particulier :

- **Développement du système de Navettes**, notamment leur doublement et prolongement du parcours dès 0h00, et l'engagement d'agents professionnels pour la sécurité aux arrêts navettes et à l'intérieur des navettes ;
- Procéder à la **location de nouvelles infrastructures et nouveaux matériels** permettant d'améliorer l'efficacité du festival, notamment de nouvelles scènes, nouvelles tentes pour certains des grands bars, la création d'un deuxième lieu de toilettes

(doublement) pour le confort des festivaliers, et des containers de chantier supplémentaires pour la logistique (merchandising notamment) ;

Staff et responsables

Le comité du festival a un nouveau membre, Sébastien Ben Checkroun l'a rejoint, félicitations à lui !

Avec deux années successives d'annulation, plusieurs personnes se sont tournées vers d'autres activités ou ont vu leur vie évoluer, en particulier avec quelques naissances, et ont donc souhaité remettre leur poste de responsable.

Il s'agit de :

- Hugo Badaf
- Thomas Courvoisier
- Martin Riondel
- Sébastien Moritz
- Yannick Moritz
- Audrey Cheron
- Guillaume Tissot
- Dora Haldimann
- Guillaume Lambercy
- Stéphan Doyen
- Julien Grünhagel

Qu'elles et ils soient toutes et tous remercié-es pour leur engagement pour le festival ces dernières années.

De nouvelles personnes ont pu être nommées responsables par le comité et rejoignent l'équipe :

- Valentin Keller (Communication)
- Loïc Schneider et Quentin Balzer (Radio)
- Aline Berdoz (Barbylone)
- Vincent Druon (Cuisine artistes)
- Nicolas Morisod (IT)
- Lucas Burrati (Infrastructures)
- Alexia Daverio (Décorations)
- Grégory Muro (Sécurité SI)
- Jérôme Mégevand (Santé)
- Céline Traeger (Emplois-jeunes)

Bienvenues et merci à toutes et tous pour leur motivation et leur énergie !

5.- Comptes 2021 & budget prévisionnel 2022

a) Bilan comptable 2021

Le bilan et les comptes pertes & profits sont présentés à l'Assemblée générale.

Un important travail de recherches de fonds a été mené par le Comité pour passer la crise sans encombre.

Certains sponsors publics et privés nous ont laissé leur subvention pour nous soutenir dans cette crise, afin que le **festival arrive à un résultat budgétaire équilibré**.

Lecture est faite du rapport des vérificateurs aux comptes, qui proposent d'approuver les comptes et donnent décharge au comité.

Les comptes 2021 sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité moins deux abstentions.

b) Budget prévisionnel 2022

Le budget 2022 est présenté par le comité.

Les principaux changements concernent la subvention de 100'000 chf de la Ville de Lancy, et la suppression des subventions de 80'000 chf (festival) et 4'000 chf (association) de la Commune de Plan-les-Ouates, vu le déménagement du Festival à Lancy. Le déménagement amène néanmoins quelques charges supplémentaires pour le Festival, notamment la vaisselle réutilisable, la participation aux frais de matériel loué à la Ville de Lancy, et la prise en charge des coûts des emplois-jeunes, ce qui vient compenser cette augmentation.

Pour l'association, le principal changement est la subvention de 20'000 chf de la Ville de Lancy pour l'organisation de la Fête de la musique par Plein-les-Watts, au Parc Marignac, sur deux jours (vendredi-samedi).

Le budget prévisionnel 2022 du festival et de l'association prévoient des résultats à l'équilibre.

Le budget prévisionnel 2022 est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité moins deux abstentions.

6.- Événements 2022

a) Voix de Fête

Habituellement et depuis 2016, le festival Voix de Fête offre une carte blanche à Plein-les-Watts et Raggassessions pour la programmation d'une soirée au Chat noir. Pour cette année, la crise sanitaire ne nous permet pas encore de savoir si le festival pourra avoir lieu normalement. Un point de situation sera fait avec les organisateurs à fin janvier.

b) Fête de la musique, du 24 au 25 Juin

Comme annoncée lors des Assemblées générales précédentes, l'Association a souhaité s'impliquer davantage dans la Fête de la musique, pour mener des actions plus en lien avec ses buts, notamment en participant à l'organisation et à la programmation.

La Ville de Lancy a donné son accord pour que nous organisions la Fête de la musique sur la commune, sur deux soirées dès 2022, notamment une programmation, la tenue de buvettes et de stands de restauration. Un concept complet sera proposé par l'Association dans les prochains mois.

c) Geneva Reggae Boat

Le principe de poursuivre l'événement « Geneva Reggae Boat » sur le Bateau Genève, ainsi que la date, devront être discutés et validés ces prochains mois avec l'association Bateau Genève. A ce stade, il n'est pas encore certain que le Bateau Genève puisse poursuivre cette collaboration, au vu de la situation sanitaire.

d) Plein-les-Watts Festival, les 14-15-16 juillet 2022

Voir le point 4. « Perspectives 2022 »

7.- Modifications statutaires

Suite à la décision de déménager le Festival sur Lancy, et la signature du nouveau contrat de prestation 2022-2026 avec notamment l'attribution d'une subvention de 100'000 chf par la Ville de Lancy, il est nécessaire de procéder à une modification des statuts pour déménager le siège social de l'Association sur Lancy. Cette décision entraînera quelques changements, notamment la perte des subventions octroyées par Plan-les-Ouates, et le changement d'adresse à faire sur l'ensemble des supports et documents de l'Association.

Le comité a également souhaité profiter de cette modification pour proposer quelques adaptations mineures des statuts.

L'ensemble des modifications proposées ont été envoyées aux membres en annexe de la convocation et de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Les modifications statutaires sont approuvées par l'Assemblée Générale à l'unanimité moins trois abstentions.

8.- Election du comité et vérificateurs aux comptes

Election du comité

Le comité actuel souhaite se représenter :

Tim Janin au poste de Président.
Laetitia Rosset au poste de Vice-présidente
Julien Mégevand se représente au poste de Trésorier
Nicolas Clémence, au poste de Secrétaire général.

En l'absence d'autres candidatures, **les membres du comité suivants sont élus par l'Assemblée Générale:**

Président : Tim Janin
Trésorier : Julien Mégevand
Vice-Présidente : Laetitia Rosset
Secrétaire général : Nicolas Clémence

Election des vérificateurs aux comptes

Le secrétaire général demande si une personne est intéressée pour reprendre un poste de vérificateur des comptes. Les deux vérificateurs actuels ont annoncé souhaiter se représenter si personne d'autre n'est candidat.

Léo Charosky et Thomas Cisco se présentent pour reprendre les postes de vérificateurs aux comptes et sont élus respectivement par 17 voix et 16 voix sur 17 votants.

9.- Divers, idées, questions

Le Président annonce qu'il propose que soit envoyé aux membres un sondage leur demandant s'ils souhaitent continuer à recevoir les convocations par courrier, ou si les emails leur suffisent.

Fin de la séance : 20h40

Le Président :

